

## Arrêt sur l'arbre de la Croix



Le rendez-vous est fixé chemin du Rouvroy pour emprunter le sentier qui mène à l'arbre de la Croix. Le toponyme pourrait évoquer le chêne rouvre dont les hautes futaies font la réputation des forêts domaniales, mais c'est pour voir un vénérable tilleul que nous partons sur la colline qui sépare la vallée de la Nièvre de celle de la Domart.

Planté sur un talus, au milieu des champs, l'arbre de la Croix est facile à repérer dans un paysage où les rideaux<sup>1</sup> ont disparu depuis longtemps. Avec son jeune voisin, de la même essence, ils forment un bouquet que l'on voit de au loin. Parmi les arbres remarquables du territoire Nièvre et Somme<sup>2</sup>, il occupe la place d'honneur. Avec les ifs du cimetière de Vignacourt il est le seul arbre d'intérêt national du territoire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme. Mais il est surtout le seul arbre de ce territoire classé site naturel au titre de loi de 1930, et l'un des plus vieux arbres du département de la Somme. Les cartes postales du début des années 1930, illustrées par l'arbre de la Croix, annoncent qu'il aurait environs 600 ans. Il aurait donc maintenant près de 700 ans.

C'est en raison de son grand âge qu'il a été classé au titre de la loi sur les sites naturels le 26 février 1934, comme le tilleul d'Argoules (planté à l'époque d'Henri IV) ou encore le chêne de Dompierre. Mais c'est aussi « un arbre intéressant pour sa beauté propre et les nombreuses traditions dont il rappelle le souvenir » que décrit le rapport de la commission départementale des sites naturels en 1933. « Sa beauté propre », il la doit à la majesté de ses dimensions. Mesuré en 2021 par un groupe d'étudiants de l'UPJV, son tronc présente une circonférence de 5,50 m et sa cime atteint une hauteur de 24 mètres. A hauteur comparable, le fameux *arbre aux épousailles* de Luceux mesure 25 mètres de haut.

---

<sup>1</sup> Le terme de rideaux désigne les haies d'arbres plantées pour retenir les pentes.

<sup>2</sup> L'étude réalisée en 2020/21 par les étudiants en master DyGiter de l'UPJV a dénombré environs 80 arbres remarquables sur le territoire.

Les traditions qui s'y rattachent ont été décrites par Maurice Crampon dans son étude des arbres en Picardie<sup>3</sup>. Il décrit ainsi la relation qui existait entre le vieux tilleul et les religieuses de l'abbaye voisine de Berteaucourt-les-Dames : « Les religieuses quittaient leur couvent de Berteaucourt, conduites par leur abbesse. Elles saluaient au passage l'ermitage où Saint-Gautier fit jaillir une fontaine, puis elles traversaient le cours d'eau, gravissaient le chemin (...) et elles arrivaient enfin au pied de l'arbre vénéré ». Nul ne sait depuis quand l'arbre a été consacré à la Vierge et associé à un calvaire. Il ne reste aujourd'hui que le socle de la croix qui a été sciée en 1900 et qui se trouve maintenant dans l'église de Bettencourt-Saint-Ouen - église dédiée à Saint-Martin dont la lutte contre le culte que les païens rendaient aux arbres a fait la réputation. Il est certain que cette croix a été bénie solennellement le 26 avril 1778. Mais nous ignorons si l'arbre était vénéré par les religieuses auparavant. Au 19<sup>ème</sup> siècle, les habitants de Saint-Léger-les-Domart ont perpétué la tradition en organisant des processions jusqu'à l'arbre de la Croix pour l'Ascension, l'Assomption et la semaine Sainte. La pratique est avérée jusqu'en 1870.

Maurice Crampon signale une autre pratique, plus inhabituelle, dont les habitants se souvenaient encore lors de son enquête sur le culte de l'arbre. En 1840, un colporteur nommé Lelut, aurait enseigné sous cet arbre une prière pour que les jeunes hommes du village tirent le bon numéro qui leur permettra de ne pas effectuer le service militaire. Un peu à l'écart du village, cette prière un peu particulière, pouvait se faire en toute discrétion.

De nos jours, ce sont plutôt les promeneurs qui font halte à l'ombre du tilleul à l'occasion d'une randonnée sur le circuit balisé qui porte le nom de l'arbre. La parcelle de 1 000 m<sup>2</sup> qui protège l'arbre des engins agricoles a été acquise par la commune de Saint-Léger-les-Domart en 1995. Le terrain a été engazonné et clôt par une haie de charmilles, des bancs ont été placés sous l'arbre. Mais le vieux tilleul a perdu un peu de sa majesté. Touché par la foudre lors d'un orage d'été, ses branches maîtresses ont dû être élaguées. La DREAL<sup>4</sup> des Hauts-de-France, qui veille sur sa santé, le considère toujours comme l'un des arbres les plus remarquables de la région. C'est d'ailleurs l'arbre de la Croix de Saint-Léger qu'elle a choisi pour illustrer la page de couverture de la brochure dédiée à l'inventaire des sites naturels protégés du département de la Somme.

S. Sireau CCNS/24

---

<sup>3</sup> *Le culte de l'arbre et de la forêt en Picardie*, Amiens, Yvert et Cie, 1936.

<sup>4</sup> Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement